

# SMÉDAR

## ***Livret Enseignant*** sensibilisation au tri sélectif en milieu scolaire





***“On n’hérite pas de la terre de nos parents,  
on ne fait que l’emprunter à nos enfants”***

*Antoine de Saint-Exupéry*



## **Qui sommes-nous ?**

Le SMÉDAR, Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen, a pour objet d'assurer l'ensemble des opérations qui participent à l'élimination et à la valorisation des déchets de l'arrondissement de Rouen.

Le SMÉDAR fédère les collectivités pour assurer le traitement et le transport de leurs déchets dans les meilleures conditions économiques et environnementales du moment.

De par ses statuts, le SMÉDAR définit la politique d'élimination des déchets sur l'arrondissement de Rouen, au travers d'un "schéma global" de valorisation des déchets comprenant la valorisation matière, organique et énergétique.

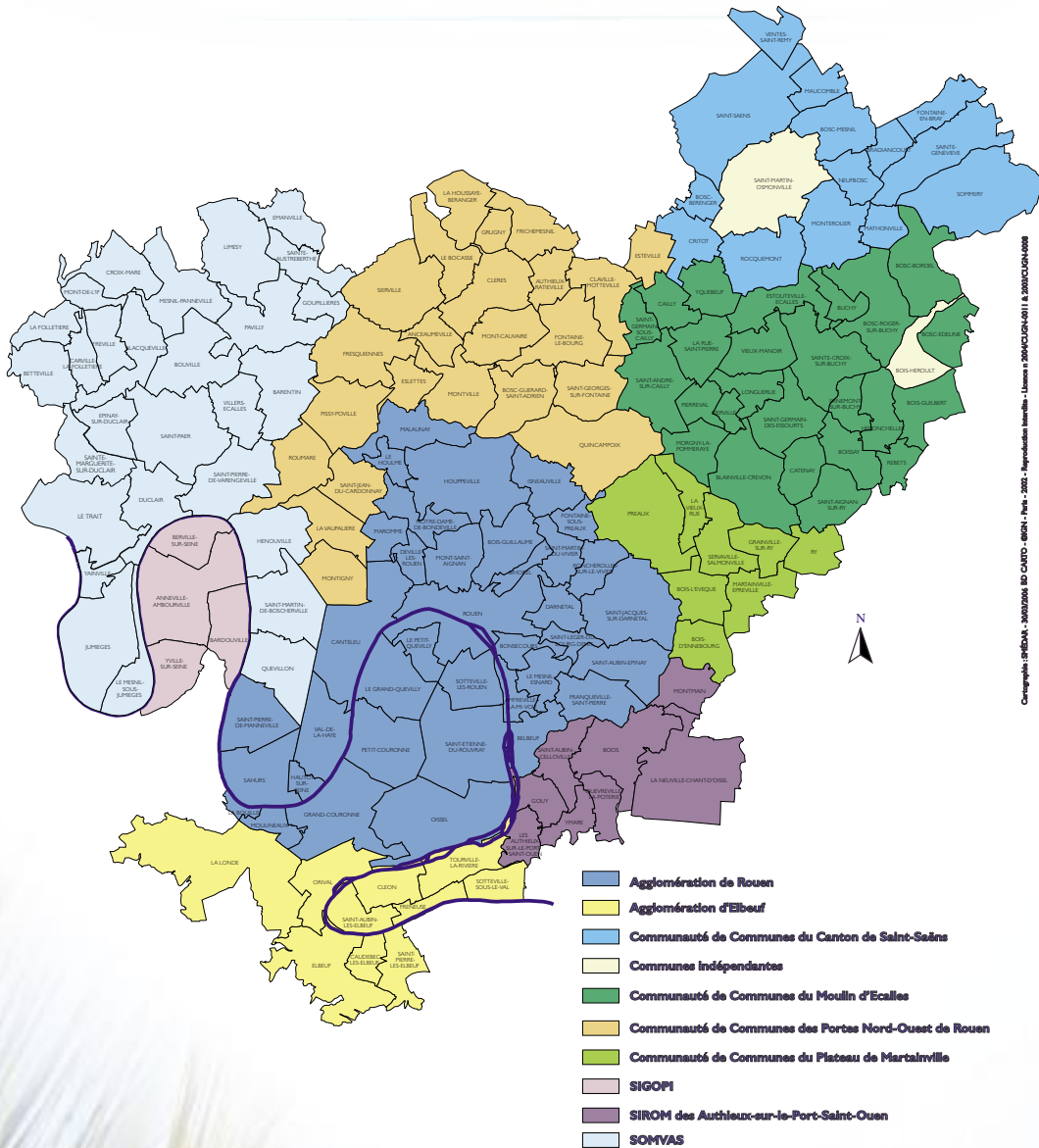
Pour cela, le SMÉDAR dispose de différents équipements :

- *une Unité de Valorisation Énergétique, située sur l'Éco-pôle de VESTA (Grand-Quevilly),*
- *un centre de tri*
- *deux plateformes de compostage (Saint-Jean-du-Cardonnay et Cléon),*
- *une Unité de Traitement des Encombrants (VESTA),*
- *quatre quais de transfert.*

## **Périmètre du SMÉDAR**

Le SMÉDAR regroupe exclusivement des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (syndicats de communes, communautés d'agglomération, communautés de communes). Ces structures sont chargées de collecter les déchets ménagers qui seront ensuite acheminés vers les équipements de traitement du SMÉDAR.

160 communes, soit près de 600 000 habitants, sont associées au sein du SMÉDAR.



## ***La sensibilisation au tri sélectif et au recyclage des déchets***

Parmi ses compétences, le SMÉDAR a une mission d'assistance : il est chargé de coordonner et de fédérer les actions des collectivités adhérentes en ce qui concerne le tri sélectif.

Le SMÉDAR accompagne la collectivité et ses habitants dans le but d'optimiser les performances de tri : les actions des ambassadeurs du tri en sont les principales illustrations. Animations dans les écoles et les centres aérés, rencontres des habitants sur les marchés ou en porte-à-porte, visites du centre d'affinage, actions auprès des collecteurs, des gardiens d'immeuble et du personnel de mairie... les neuf ambassadeurs du tri sont les maillons forts de la communication de proximité du SMÉDAR.

Ces actions sont soutenues financièrement par Éco-Emballages.

### ***Public relais : les enseignants***

Parce que la sensibilisation au tri sélectif commence dès le plus jeune âge, les enseignants sont des partenaires privilégiés pour le SMÉDAR.

La finalité de cette démarche de collaboration avec les enseignants est de permettre une prise de conscience environnementale sur le thème des déchets afin de modifier le comportement des enfants et de leurs familles : optimiser le tri des déchets recyclables et éviter les erreurs, mettre en place la collecte sélective à la maison et éventuellement dans l'établissement scolaire, promouvoir les matières recyclées.

### ***Rôle de l'enseignant***

- *inciter les enfants à s'intéresser à la problématique des déchets,*
- *soutenir l'action des ambassadeurs du tri,*
- *être garant de la motivation des élèves tout en leur laissant le maximum d'initiatives,*
- *poursuivre le travail mené avec les ambassadeurs du tri,*
- *développer éventuellement un projet spécifique au sein de l'établissement.*

## Les ambassadeurs du tri

Depuis quelques années, les ambassadeurs du tri interviennent dans les écoles maternelles et primaires ainsi que dans les collèges afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets et au recyclage. Pendant une demi-journée, ils incitent les enfants à la réflexion en utilisant des ateliers ludiques.

Les ateliers ont été étudiés en fonction du niveau des élèves.



### Le déroulement de l'animation :

*Le contenu de l'animation est à affiner au préalable avec l'enseignant, en fonction du niveau de connaissances des élèves et de la période d'intervention dans l'année scolaire.*

*Les "déroulements types" décrits ci-dessous sont des exemples. Ils sont donc susceptibles d'être modifiés.*

#### **1<sup>ère</sup> étape : Introduction et présentation (classe entière)**

*Cette phase initiale permet d'identifier l'idée que se font les enfants des déchets, de leur permettre d'y réfléchir et de faire émerger les questions qu'ils se posent.*

*Cycle 1 : à partir des déchets rapportés par les enfants*

*Cycle 2 : "mots jetés au tableau" et catégorisation*

*Cycle 3 et collèges : dessin à compléter/circuit des déchets*

#### **2<sup>e</sup> étape : Ateliers tournants**

*Chaque élève participe aux ateliers proposés, le but étant d'apporter des connaissances de façon ludique et pédagogique.*

##### **Cycle 1 :**

- ➔ "Atelier des 5 sens" : reconnaître les déchets selon le bruit, le toucher, le goût, l'odorat...
- ➔ Consignes de tri.

## Cycle 2 :

- ↳ *“Tri poubelle” : différents déchets à trier selon leur nature,*
- ↳ *“La vie de la matière” : reconstituer le cheminement de la vie d’un déchet, de la matière première à l’objet recyclé,*
- ↳ *“Le sac d’hier et d’aujourd’hui” : montrer l’évolution de la quantité des déchets produits afin de sensibiliser les enfants à la réduction des déchets à la source,*
- ↳ *“Jeu des paysages” : notion d’éco-citoyenneté visant à repérer des comportements non respectueux de l’environnement et trouver les solutions adaptées.*

## Cycle 3 et collège :

- ↳ *“Tri poubelle” (voir ci-dessus),*
- ↳ *“Jeu des paysages” (voir ci-dessus),*
- ↳ *“Loto matière” : reconstituer le cheminement de la vie d’un déchet, de la matière première à l’objet recyclé,*
- ↳ *“Jeu des filières” : les enfants doivent remettre dans l’ordre une série de cartes retraçant les étapes du recyclage.*

### **3<sup>e</sup> étape : Synthèse**

*Une synthèse orale est effectuée par les ambassadeurs à partir du schéma global de valorisation des déchets.*

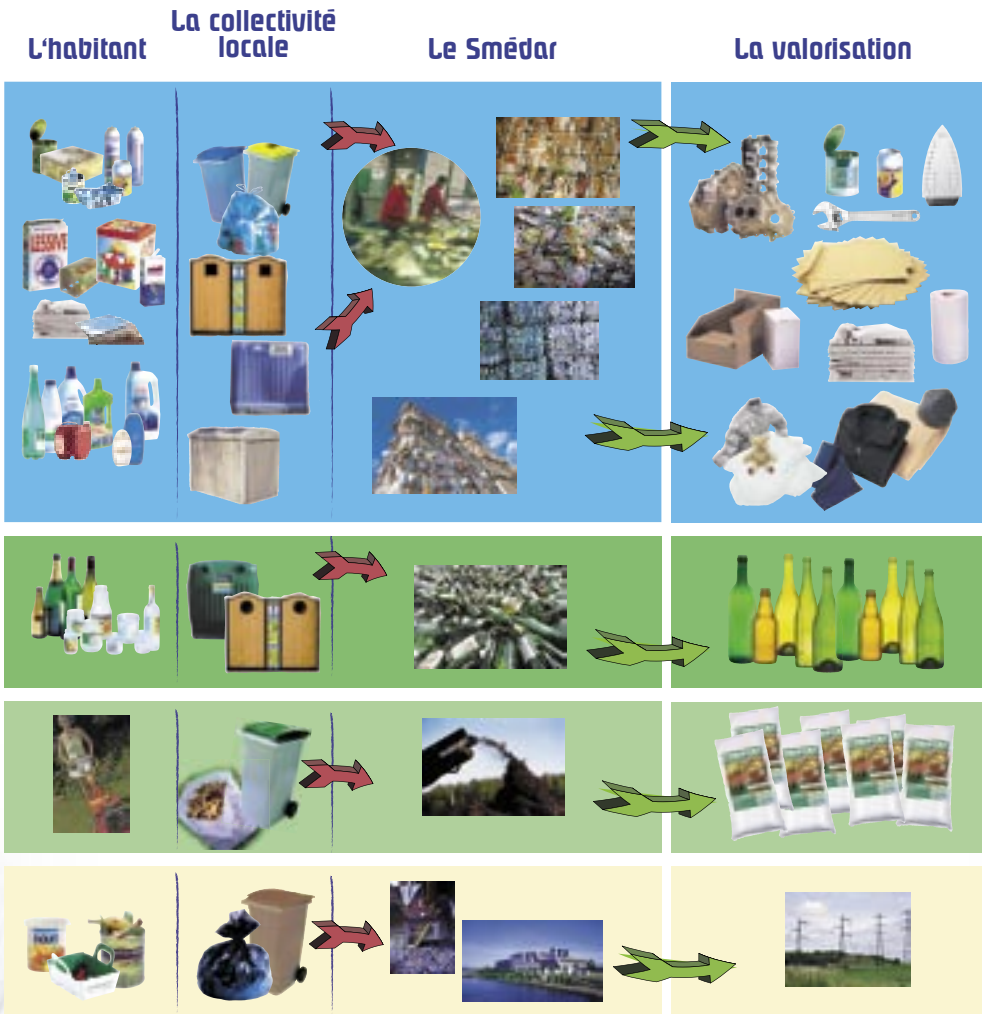
A l’issue de l’animation, chaque enfant de la classe reçoit un mémo-tri, qui l’accompagnera dans sa nouvelle vie d’éco-citoyen !

*Le SMÉDAR s’adapte à toute demande et peut également proposer des visites du centre de tri ou un programme d’animations plus approfondi en deux phases, à partir du cycle 3.*





# Le circuit des déchets



# Le traitement et la valorisation des déchets ménagers

## 1. Le recyclage de vos déchets

En triant vos déchets chaque jour, vous êtes le premier maillon d'une chaîne que vous ne soupçonnez peut-être pas.

### **1<sup>ère</sup> étape : le tri sélectif**

*Bacs, sacs, colonnes d'apport volontaire, chaque habitant du périmètre du SMÉDAR, dispose de ces équipements pour trier ses déchets.*

*Trier ses emballages, c'est agir en faveur de notre environnement !  
C'est une réalité que l'on est capable de mesurer.*



*En effet, le geste du tri permet d'éviter le gaspillage des matières premières, d'économiser de l'énergie et de donner une seconde vie à un déchet...*

*En 2005, la part des déchets recyclables collectés représentait en moyenne 15,93 % de la totalité des déchets produits sur le périmètre du SMÉDAR.*

*Sur cette même année, un habitant a trié en moyenne 63,40 Kg de déchets recyclables contre 61,50 Kg en 2004 et 58,06 Kg en 2003.*

### **2<sup>e</sup> étape : la collecte**

*Sur le périmètre du SMÉDAR, les collectes sont réalisées par les syndicats de collecte (communautés d'agglomération, communautés de communes ou syndicats intercommunaux).*

*Ils les acheminent vers les équipements du SMÉDAR (directement ou par l'intermédiaire des quais de transfert).*



### **3<sup>e</sup> étape : l'affinage du tri des déchets recyclables**

Le centre de tri du SMÉDAR accueille les déchets issus de la collecte sélective. Les agents affinent le tri effectué par les habitants, c'est-à-dire qu'ils séparent les déchets par matériau pour les envoyer vers les filières de valorisation.



### **4<sup>e</sup> étape : l'envoi vers les filières de recyclage**

Les industriels retravaillent les matériaux afin de recréer de la matière première.

#### **↳ La seconde vie des déchets**

Le progrès s'applique aussi au recyclage ! Celui des emballages ménagers est en la preuve...

En triant vos emballages, vous leur donnez un ticket pour une seconde vie.

**27 bouteilles d'eau en plastique**  
=  
**un pull polaire**

**500 boîtes de conserve**  
=  
**un caddie de supermarché**

**670 canettes de sodas = un vélo**

**1 bouteille de verre**  
=  
**une nouvelle bouteille de verre**



## **2. Le traitement des ordures ménagères : la Valorisation Energétique et la Valorisation Matière**

Le SMÉDAR dispose d'un équipement pour l'incinération des déchets ménagers : l'usine VESTA, située à Grand-Quevilly.

Elle accueille tous les déchets ménagers des habitants du périmètre du SMÉDAR, mais également des déchets hospitaliers ou encore des déchets industriels et commerciaux banals.

325 000 tonnes d'ordures ménagères sont ainsi incinérées par an, afin de produire de l'électricité ou encore du mâchefer.

80% de l'électricité produite est vendue à EDF. Le reste de la production sert au fonctionnement interne de l'usine.

Le mâchefer est également vendu à des entreprises qui l'utilisent pour des travaux de voiries (sous-couches routières ou remblais).



## **3. La valorisation des déchets verts : le compost**



Le SMÉDAR valorise également les déchets verts (tontes de pelouse, tailles de haie).

Il dispose de 2 plateformes de compostage situées à Saint-Jean-du-Cardonnay et à Cléon.

En 2005, 16 635 tonnes de compost ont été produites dont 15 928 tonnes vendues à des magasins, des entreprises paysagères ou directement à des particuliers.

## 4. Les déchets des déchetteries

Différents types de déchets sont collectés dans les 17 déchetteries situées sur le périmètre du SMÉDAR : les encombrants, les déchets ménagers spéciaux (DMS), les déchets métalliques, les gravats, les déchets verts, les grands cartons, les huiles de vidange, les pneus, le matériel informatique et l'électroménager...

Collectés via des caissons qui servent de contenants sur les sites, ces déchets encombrants ou dangereux sont ensuite transportés par les véhicules du SMÉDAR, puis envoyés dans les équipements habilités pour leur traitement.

L'élimination des autres déchets, pouvant avoir un caractère dangereux, est sous-traitée à des entreprises privées spécialisées dans le traitement des déchets ménagers spéciaux, c'est-à-dire les huiles végétales, les batteries, les produits de laboratoires, les néons, les produits phytosanitaires...

Quant à l'électroménager, au matériel informatique, aux téléviseurs, etc., une deuxième vie leur est offerte grâce aux conventions passées avec des repreneurs locaux.



### Le cas particulier des piles

Le SMÉDAR a signé avec Corepile un accord de reprise des piles et des accumulateurs portables. Cet accord précise que cette société, créée par les producteurs de piles et accumulateurs portables et conventionnée par le ministère de l'environnement, garantit le traitement et la valorisation, à titre gratuit, de ce type de déchet.

En contrepartie, le SMÉDAR s'engage à accepter les petites quantités de piles rapportées par les magasins détaillants et les artisans professionnels et à veiller à ce qu'il n'y ait pas de corps étrangers dans les lots.

Les particuliers peuvent déposer les piles en déchetterie, ou dans les bornes installées dans les centres commerciaux.

### Le recyclage des pneus

Les pneus récupérés dans les déchetteries sont ensuite acheminés à l'Unité de Traitement des Encombrants du SMÉDAR. Collectés dans la masse, les pneus sont séparés et cédés à ECO-PHU, entreprise avec laquelle le SMÉDAR a conclu un accord pour leur valorisation. Cela permet d'éviter la mise en centre d'enfouissement et le surcoût lié à leur élimination.



## ***Pour aller plus loin...***

### ***Comment mettre en place le tri sélectif dans mon établissement scolaire ?***

Comme tous lieux de vie, les établissements scolaires produisent des déchets (papier, cartouche d'encre, matériel électrique en fin de vie). C'est pourquoi mettre en place le tri sélectif dans les classes peut être positif.

En France, la quantité de papier jeté représente plus de 10 millions de tonnes par an. Le recyclage de ces tonnes permet la fabrication du papier journal.

***Une tonne de papier recyclé,  
c'est 15 arbres sauvés  
soit 2,6 tonnes de bois économisées.***

Attention ! La collecte sélective des déchets concerne théoriquement uniquement les ménages. Tout projet de mise en place du tri sélectif dans un établissement scolaire doit donc être soumis au syndicat de collecte de votre territoire pour s'assurer de son accord et pour une dotation en bacs ou sacs spécifiques.

### ***Syndicats de collecte***

***Agglo. de Rouen :*** [www.agglo-de-rouen.fr](http://www.agglo-de-rouen.fr) (n° vert : 0800021021)

***Agglo. d'Elbeuf :*** [www.agglo-elbeuf.fr](http://www.agglo-elbeuf.fr) (tél. 02 32 96 98 98)

***Communauté de communes des Portes Nord Ouest de Rouen :***  
tél. mairie de Montville : 02 32 93 91 13

***Communauté de communes du Moulin d'Ecalles :***  
tél. 02 35 34 73 74 - Site web : [www.ccme.fr](http://www.ccme.fr)

***Communauté de communes de Saint-Saëns Porte de Bray :*** tél. 02 35 34 17 56

***Communauté de communes du Plateau de Martainville :*** tel. 02 35 23 13 37

***SOMVAS :*** tél. 02 35 32 20 97

***SIGOPI :*** tél. mairie d'Anneville-Ambourville : 02 35 37 57 44

***SIROM des Authieux-sur-le-Port-St-Ouen :*** tél. mairie des Authieux : 02 35 23 35 35  
(à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, le SIROM des Authieux-sur-le-Port-St-Ouen intègre l'Agglo.de Rouen).



## Quelques conseils pour une bonne mise en place.

- ➔ Contacter le syndicat de collecte.
- ➔ Repérer les différents déchets présents dans les classes et séparer les déchets recyclables (feuilles A4, revues, briquettes, etc.) et les déchets non recyclables (papier de gâteaux, mouchoirs en papier etc.).
- ➔ Mettre une poubelle par classe pour les déchets recyclables et une seconde pour les déchets non-recyclables. Ne pas oublier de mettre une signalétique au-dessus des conteneurs.
- ➔ Former le personnel en leur expliquant l'importance du projet afin d'obtenir sa participation.
- ➔ Développer avec les enfants une stratégie de communication à l'intention de l'ensemble des classes (affiches, sensibilisation dans les classes, signalétique, inauguration du dispositif, etc.)

**Les ambassadrices du SMÉDAR aident les établissements scolaires qui souhaitent mettre en place la collecte sélective.**

**Elles forment les enfants, mais également le personnel.**

**Le SMÉDAR peut mettre à disposition des enseignants un classeur "Rouletaboule" composé de plusieurs fiches pratiques pour mener avec les enfants des jeux autour de la problématique des déchets...**

## Quelques adresses Internet :

[www.smedar.fr](http://www.smedar.fr) - [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr) - [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)  
[www.cardere.org](http://www.cardere.org) - [www.cercle-recyclage.asso.fr](http://www.cercle-recyclage.asso.fr) - [www.dechetcom.com](http://www.dechetcom.com)  
[www.prorecyclage.com](http://www.prorecyclage.com) - [www.recy.net](http://www.recy.net)

## Quelques références bibliographiques...

### Documentaire jeunesse :

*Les déchets*, Collectif, Milan Eds, collection "Agir Pour Ma Planète", 2005.

*Devenons écocitoyens à la maison, au jardin, en ville*, Frédéric LISAK, Editions Plume de Carotte, collection "Les aventures-nature de Julien", Magyd et Lisa, 2005.

### Roman, à partir de 7 ans :

*Les trois vaillants petits déchets*, Christian OSTER, ill. Alan Mets, Ecole des Loisirs, collection "Mouche", 2000.

### Etude :

*Déchets et recyclage*, Steve PARKER, Editions Gamma, 2004.

# Fiche d'enquête individuelle

Nom de l'enfant "enquêteur" : .....

Cette fiche va te permettre de mener l'enquête chez toi. Interroge les gens de ton entourage (parents, grands-parents, voisins...). Cette fiche t'appartient. Si tu n'y arrives pas, tu n'es pas obligé de répondre à toutes les questions. Le plus intéressant sera de comparer ce que tu auras trouvé avec les copains.

Je cherche	Je trouve
1. Pour toi, un déchet, c'est quoi ?	
2. D'après toi, des déchets, nous en produisons	<input type="radio"/> De plus en plus <input type="radio"/> De moins en moins
3. Sais-tu où vont les déchets ramassés par le camion poubelle ?	
4. Connais-tu des moyens de redonner une nouvelle vie à ce que tu mets à la poubelle ?	
5. Sais-tu quels sont les problèmes posés par les déchets ?	
6. Quelle est la matière première nécessaire pour fabriquer :	<input type="radio"/> Le papier : ..... <input type="radio"/> Le plastique : ..... <input type="radio"/> Le verre : .....



## Je cherche

## Je trouve

7. Sais-tu ce que veut dire le sigle



que l'on trouve sur certains objets ?

8. Sais-tu ce qu'est une déchetterie ?

9. Connais-tu un moyen pour refaire quelque chose avec des déchets verts : épluchures de légumes de fruits ; herbe tondue... ?

10. Donne des exemples de déchets que tu mets à la poubelle :

11. A la maison, jettes-tu tes déchets tous ensemble ou en sépares-tu certains ?

12. Dans ta famille, que fais-tu des déchets spéciaux comme les meubles abimés, les piles et les déchets verts ?

13. T'arrive-t-il parfois de rechercher une nouvelle utilisation pour quelque chose que tu n'as pas envie de jeter ?

## Le jeu du tri

Jette tes déchets au bon endroit !

Reporte les lettres indiquées à côté de chaque déchet (en commençant par le déchet n°1 jusqu'au n°16) dans la poubelle, le conteneur ou le lieu approprié.

A la fin du jeu, tu obtiendras une phrase à retenir... pour préserver ta planète !



**ORDURES MÉNAGÈRES**

 - 

**DÉCHETS RECYCLABLES**



<b>1</b>		Peau de banane	<b>P</b>
<b>2</b>		Bouteille d'eau en plastique	<b>P</b>
<b>3</b>		Réfrigérateur	<b>T</b>
<b>4</b>		Bouteille en verre	<b>E</b>
<b>5</b>		Cannette de soda	<b>E</b>
<b>6</b>		Piles	<b>R</b>
<b>7</b>		Pot de confiture	<b>Z</b>
<b>8</b>		Magazine	<b>N</b>
<b>9</b>		Boîte de conserve	<b>S</b>
<b>10</b>		Sac plastique	<b>E</b>
<b>11</b>		Pot de yaourt en verre	<b>Y</b>
<b>12</b>		Flacon de shampoing	<b>E</b>
<b>13</b>		Mouchoir en papier usagé	<b>N</b>
<b>14</b>		Pot de peinture	<b>I</b>
<b>15</b>		Déodorant en aérosol	<b>Z</b>
<b>16</b>		Pot de yaourt en plastique	<b>S</b>

# Préparer une visite du centre de tri du SMÉDAR

Pour votre classe, le SMÉDAR peut organiser une visite du centre de tri situé sur l'éco-pôle VESTA. Ce nouveau centre de tri, mis en service en fin d'année 2006 réceptionne plus de 25 000 tonnes de déchets recyclables par an (hors verre), collectées sur tout le périmètre du SMÉDAR.

La visite dure environ 1h30. Elle permet aux enfants de mieux comprendre ce que deviennent les déchets recyclables, triés par les habitants. Les enfants voient les agents du SMÉDAR séparer tous les matériaux afin de créer des balles de déchets qui seront ensuite acheminées vers les usines de recyclage. Un retour en salle d'accueil à la fin de la visite permet aux enfants de poser des questions aux ambassadeurs et d'expliquer l'étape suivante à savoir le recyclage et la seconde vie des déchets.

## Objectifs :

- ➔ *Impliquer les enfants dans l'organisation de la sortie,*
- ➔ *Favoriser l'appropriation des élèves au projet,*
- ➔ *Permettre aux enfants de rencontrer et d'interroger des professionnels du secteur des déchets.*

## En amont :

- ➔ *Contacter le SMÉDAR (service communication : 02.32.10.43.87). Les enfants peuvent participer à la rédaction du courrier de demande (proposer au moins 3 dates), demande de documentation etc.*
- ➔ *Le SMÉDAR confirmera par téléphone le jour et l'heure de la visite, en fonction de ses disponibilités.*
- ➔ *Organiser le transport collectif.*

## Préparation :

- ➔ *Localiser le site sur une carte, un plan...,*
- ➔ *Préparer des questions, se répartir les tâches (qui pose les questions, qui prend des photos, qui enregistre les réponses sur un dictaphone, etc.).*

## En aval :

- ➔ *Débats en classe,*
- ➔ *Réalisation d'un article pour le journal de l'école,*
- ➔ *Réalisation du texte plus personnel sur ce que les enfants ont appris, sur leurs impressions, etc,*
- ➔ *Réaliser un panneau sur le schéma global de valorisation des déchets,*
- ➔ *Organiser une exposition sur le recyclage ou la gestion des déchets.*

## *Notes personnelles*





**SMÉDAR**  
149 bd de l'Yser - 76000 Rouen  
Contact : service communication  
Tél. : 02 32 10 43 87 - Fax : 02 32 10 43 59  
[www.smedar.fr](http://www.smedar.fr) - e-mail : [contact@smedar.fr](mailto:contact@smedar.fr)